



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Mr. et Mme STRUVAY-VAN DEN BERGE demeurant Rue Gray, 6 à 1040 Etterbeek ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Rue Saint-Pierre, et cadastré sous Ramillies, 7^{ème} Division Huppaye, Section A, n° 276/B Pie.

Le projet consiste à CONSTRUIRE UNE HABITATION, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à annonce de projet, conformément à l'article D.IV.40, alinéa 3 :

« Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts [...]aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide. »

La demande s'écarte des indications suivantes :

- « 5.3. *L'ensemble des baies sera caractérisé par une dominante verticale et totalisera une surface inférieure à celle des parties pleines des élévations, en ce non compris les toitures. »*
- « 5.4. *Un volume secondaire ne peut pas occuper plus du tiers du développement de la façade à laquelle il est accolé, sauf s'il est implanté contre un pignon. »*
- « 7.3. *La pente des versants de toiture sera comprise entre 40 et 45°. »*
- « 8.1. *Les élévations seront exécutées en briques de parement rugueuses de teinte foncée à dominante rouge-brune. »*

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **02/02/2018** au **16/02/2018** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse urbanisme@commune-ramillies.be.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, les lundis et vendredis de 9h à 12h.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du **29/01/2018** au **19/02/2018**.

À Ramillies, le 22/01/2018

Par le Collège,

La directrice générale,

C. MOTTART



Le Bourgmestre,

D. DEGRAUWE